

Conduite d'engins

- CACES R372/R482 (télescopique, mini pelle, tracto pelle...) : du 7 au 11 décembre
⇒ Organisme C'DEFI ou ALCEVI/Nogent (*date à préciser*)
⇒ Coût HT : NC
- CACES R486 (nacelles) groupe B :
⇒ Organisme C'DEFI ou ALCEVI/Nogent (*date à préciser*)
⇒ Coût HT : NC
- CACES R482 cat F+ R486 groupe B (nacelle utilisée sur engin télescopique) :
⇒ Organisme C'DEFI ou ALCEVI/Nogent (*date à préciser*)
⇒ Coût HT : NC



Habilitation électrique

- Habilitation électrique (pour non-électriciens) : 21 et 22 septembre
⇒ Organisme C'DEFI ou Alcevi/Nogent (*date à préciser*)
⇒ Coût HT : 336,68€ / Coût TTC : 404€ (2 jours BO/BS)
- Habilitation électrique (pour électriciens) : du 16, 17, 18 novembre
⇒ Organisme C'DEFI ou Alcevi/Nogent (*date à préciser*)
⇒ Coût HT : 356,68€ / Coût TTC : 428,00€ (2 jours B1/B2)
⇒ Coût HT : 535,00€ / Coût TTC : 642,00€ (3 jours BR/BC)
- Recyclage habilitation électrique : 20 novembre (pour non-électriciens) - 23 octobre (pour électriciens)
- Organisme C'DEFI
⇒ Coût HT : 178,34€ / Coût TTC : 214,00€ (pour électriciens) - 168,34€ HT / 202,00€ (pour non électriciens)



Sauveteur secouriste du travail

- Sauveteur Secouriste du Travail : 5 et 6 octobre 7 et 8 décembre
⇒ Organisme C'DEFI ou ALCEVI/Nogent (*date à préciser*)
⇒ Coût HT : 202,50€ / Coût TTC : 243€
- Recyclage SST : 16 octobre 20 novembre 11 décembre 14 décembre
⇒ Organisme C'DEFI
⇒ Coût HT : 101,25€ / Coût TTC : 121,50€

Pensez-y ! partenariat
CAPEB / OPPBTP pour bénéficier d'un
accompagnement pour
réaliser votre DOCUMENT UNIQUE

A votre écoute:

Audrey Signorelli - Conseillère Formation
Contact : formation@capeb10.fr - 03 25 76 27 80



Entreprise :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

N° de Siret : **NAFA :**

Port : **Email:**

PARTICIPANTS

*Bulletin à retourner à CAPEB AUBE, accompagné
d'un chèque TTC à l'ordre de l'organisme de
formation.*

Nom	Prénom	Statut : Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint	Dépend de : FAF- CEA, CONSTRUCTYS- 11 / +11, Autre

NON SALARIÉ(es) : Nouvelles règles de prise en charge pour la formation des GERANTS et CONJOINT(es)
Collaborateurs(trices) NON salariés: Limitation à 2 formations par an.(50h maxi de formation pour l'année 2020 à 25€/heure) . Fournir une attestation URSSAF lors de l'inscription d'un CHEF d'ENTREPRISE.

Je certifie ne pas avoir suivi d'heures de formation depuis le début de l'année (50 heures max).

Je joins une attestation URSSAF justifiant du paiement de la contribution formation.

SALARIÉ(es): Prise en charge des formations à hauteur de 30€/ heure pour toutes les formations éligibles dans la limite du budget annuel de l'entreprise (consultez Constructys). + indemnisation des salaires.

J'ai déjà créé mon Compte E-GESTION Constructys:

mes codes d'accès sont

Je n'ai pas encore créé mon Compte E-GESTION Constructys

Cachet de l'entreprise et signature

Date : ____ / ____ / ____